



**Assemblée ordinaire  
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du  
Parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 22 FÉVRIER 2023  
Heure : 9h00

Séance tenue à l'hôtel-de-ville de Saint-Jérôme au 300, rue Parent,  
Saint-Jérôme

## **Procès-verbal**

### **MEMBRE(S) PRÉSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s) :**

Ronald RAYMOND, conseiller et président  
Paul GERMAIN, maire et administrateur  
Guy LAMOTHE, maire et administrateur  
Yves DAGENAIS, maire et administrateur  
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur

### **MEMBRE(S) ABSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s):**

#### **Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :**

Isabelle Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Roger Hotte, directeur général, MRC de la Rivière-du-Nord

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Ronald RAYMOND ouvre l'assemblée à 9h08. Messieurs Yves DAGENAIS et Xavier-Antoine LALANDE ont prévenu l'assemblée de leur retard.

2023-02-22-001

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023 transmis en date du 17 février 2023 et les modifications apportées séance tenante à savoir

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2022 et suivis
4. Liste des déboursés des mois de décembre 2022 et janvier 2023
5. Dépôt des rapports
  1. Rapport de la direction générale – décembre 2022 et janvier 2023
  2. Rapport d'achalandage 2022
  3. État des résultats préliminaires 2022
6. Enjeux et projets majeurs
  1. Vente d'une parcelle de lot du 2<sup>e</sup> stationnement
7. Gestion des ressources
  1. Embauche niveau 3 – Superviseur au service à la clientèle et à l'administration
8. Affaires nouvelles
  1. Trotinettes électriques
9. Correspondances
10. Prochaine assemblée du conseil d'administration
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

**Il est proposé par :** Monsieur Guy LAMOTHE, Maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023 tel que présenté et modifié

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2022-02-22-002

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2022 et suivis**

**Il est proposé par :** Monsieur Paul GERMAIN, Maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2022, le tout tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Isabelle ROY a procédé à l'octroi d'un mandat de réévaluation marchande d'une parcelle de terrain du 2<sup>e</sup> stationnement à la firme LPCA. Le coût pour la réévaluation est de 2 500\$ avant taxes. Les résultats seront transmis d'ici la rencontre du mois de mars 2023.

2022-02-22-003

#### **4. Liste des déboursés des mois de décembre 2022 et janvier 2023**

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, Maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée, représentant des montants cumulatifs de

- QUARENTE-DEUX MILLE SIX CENT VINGT-DEUX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX-SEPT SOUS (42 622.97 \$) pour le mois de décembre 2022
- QUARANTE-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS DOLLARS ET CINQUANTE-SEPT SOUS (43 783.57 \$) pour le mois de janvier 2022

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **5. Dépôt des rapports**

##### **5.1 Rapport de la direction générale – décembre 2022 et janvier 2023**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de décembre 2022 et janvier 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

##### **5.2 Rapport des revenus et d'achalandage - 2022**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose les indicateurs d'achalandage de 2022 ainsi qu'un rétroactif jusqu'à 2015. Les indicateurs de 2022 démontrent un retour d'achalandage équivalent à l'avant-pandémie. Des réflexions sur la diversification de l'offre devront avoir lieu avec les municipalités de Saint-Jérôme et de Prévost pour les prochaines années.

Monsieur Yves DAGENAIS confirme sa présence à 9h28.

##### **5.3 État des résultats préliminaires 2022**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose l'état des résultats financiers 2022 préliminaires avant audit. Celui-ci présente une estimation des revenus et dépenses engendrés au cours de la dernière année financière concluant à un déficit de fonctionnement prévisionnel de 32 866 \$. La présentation officielle des états financiers audités se fera à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

#### **6. Enjeux et projets majeurs**

##### **6.1 Vente d'une parcelle de lot du 2<sup>e</sup> stationnement**

Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, par monsieur Roger HOTTE, demande que ce point soit reporté jusqu'à son arrivée. Monsieur Ronald RAYMOND accepte la demande.

Monsieur Xavier-Antoine LALANDE confirme sa présence à 9h55.

Monsieur Ronald RAYMOND soumet certaines réflexions échangées avec ses collègues de la ville de Saint-Jérôme en regard des impacts possibles émanant de la résolution 2022-12-14-081 sur les enjeux territoriaux et économiques de Saint-Jérôme.

Après discussions, les membres confirment le maintien de la résolution 2022-12-14-081 tel qu'inscrite au procès-verbal.

#### **7. Gestion des ressources**

2023-02-22-004

##### **7.1 Embauche niveau 3 – Superviseur au service à la clientèle et à l'administration**

CONSIDÉRANT la présentation d'une nouvelle structure organisationnelle de transition du Parc régional de la Rivière-du-Nord permettant de répondre à la mission de l'organisation qui prendra la relève des opérations et de l'exploitation du Parc régional de la Rivière-du-Nord une fois la Régie dissoute;

CONSIDÉRANT que les besoins actuels et futurs à l'accueil des visiteurs et à l'administration;

CONSIDÉRANT qu'avec la nouvelle structure il y a pertinence de créer un nouveau poste de superviseur au service à la clientèle et à l'administration;

CONSIDÉRANT qu'il existe un poste de temporaire à abolir de chef d'équipe pour mettre en place le poste de superviseur au service à la clientèle et à l'administration;

CONSIDÉRANT que madame Léandra BUJOLD occupe actuellement un poste temporaire de chef d'équipe au service à la clientèle;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel permanent pour ce poste à combler a

été planifiée au budget adopté et est inscrite au poste budgétaire numéro 02-70150-140 « Rémunération employés réguliers » et qu'elle est financée par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote part aux activités de fonctionnement »;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Yves DAGENAIS, Maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale autorise l'embauche de madame Léandra BUJOLD comme Superviseur au service à la clientèle et à l'administration sur la base d'une rémunération à taux horaire pour un maximum de 35 heures par semaine.

QUE madame Léandra BUJOLD soit engagée selon la grille salariale préétablie à l'échelon 2 du niveau 3 – Technicien.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Affaires nouvelles**

### **8.1 Trotinettes électriques**

Suite à l'obtention de la subvention de Innovation Québec par la MRC de la Rivière-du-Nord pour l'acquisition de trotinettes électriques et l'implantation d'une dizaine de stations en libre-service recevant les trotinettes, Monsieur Paul GERMAIN présente une demande au conseil d'administration afin que madame Isabelle ROY et certains membres de l'équipe du Parc régional, puissent coordonner le tout sur le territoire de Saint-Jérôme et de Prévost. Les deux villes se disent favorables à verser une somme forfaitaire pour le projet.

Les membres se disent en faveur et demandent à madame ROY de préparer une offre de service à déposer à la prochaine rencontre.

## **9. Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance à porter à l'attention des membres du conseil d'administration.

## **10. Prochaine assemblée du conseil d'administration**

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord se tiendra le mercredi 29 mars 2023, à compter de 9h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie.

## **12. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

2022-02-22-005

## **13. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE Maire

DE Lever la séance à 10 h 43.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
sont considérées comme signées.**

\_\_\_\_\_  
**Ronald RAYMOND, conseiller municipal – Ville de Saint-Jérôme**  
Président

\_\_\_\_\_  
**Isabelle ROY**  
Secrétaire-trésorière